Modifications des Instructions fixant les modalités d'évaluation de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE.



Entrée en vigueur à compter du 1er juillet 2014

Les notions de masses :

La MCMA varie, pour les ensembles de véhicules, selon le nombre d'essieux :

- Jusqu'à 4 : 38 tonnes.
- 5 essieux et plus : 44 tonnes.

La durée des épreuves :

Hors catégorie BE:

- Hors-circulation.
- Véhicule isolé (C1, C, D1, D) → 30 minutes.
- Ensemble de véhicules (C1E, CE, D1E, DE) → 60 minutes.
- Circulation.
- Tous véhicules (C1, C, D1, D, C1E, CE, D1E, DE) → 60 minutes.

Catégorie BE:

- Epreuve complète (HC + CIR) → 60 minutes.
- Circulation seule → 30 minutes.

Les phases :

- Les phases sont obligatoirement réalisées dans l'ordre. A défaut la notation 0 est appliquée aux phases concernées.
- La phase « compatibilité » est dorénavant imposée entre la phase de « positionnement » et celle d'« attelage ».

Thème 6 catégorie CE : transport de marchandises

Pour une semi-remorque de type citerne, le candidat :

- 1 s'assure que les tuvaux éventuels sont bien arrimés ;
- 2 vérifie, en accédant aux trappes de visite, leur bonne fermeture (il n'est pas demandé d'ouvrir une trappe et regarder à l'intérieur de la citerne);
- 3 s'assure de l'étanchéité et de la bonne fermeture des vannes de vidange ;
- 4 annonce le poids et la nature du chargement.

Le dételage catégorie CE avec semi-remorque :

- ...
- Le candidat démarre le véhicule, s'assure que la pression est suffisante.
- avancement à mi-sellette

ou

- après dégagement de la cheville ouvrière baisse de la suspension pneumatique jusqu'au décollement de la sellette d'attelage
- ...

Intervention de sécurité :

A l'occasion du dételage, l'expert peut être amené à intervenir pour préserver le matériel, dans le cas, par exemple :

- d'une absence de stabilisation de la remorque ou semi-remorque avant ouverture du verrou coupleur ou du crochet.
- de flexible(s) branché(s) avant avancement du véhicule tracteur.

La phase de mise en marche du moteur, catégorie D1, D, D1E et DE:

Le candidat vérifie le bon fonctionnement des accès au véhicule (<u>ouverture et fermeture</u>), depuis le tableau de bord ou manuellement en cas d'accès non équipé d'une commande d'ouverture depuis le tableau de bord.

Bilan partiel et seuil de recevabilité :

Catégorie	Nombre de points nécessaires au bilan partiel	Nombre de points nécessaires pour être reçu
C1	13 points	14 points
С	16 points	17 points
C1E	20 points	23 points
CE	22 points	25 points
D1	16 points	17 points
D1E	22 points	25 points
D	16 points	17 points
DE	22 points	25 points
BE	16 points	19 points

Ministère de l'intérieur DSCR / ERPC2 25/05/2014